



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M BERRY JEAN-CHRISTOPHE	Pour le compte de :
A COMPLETER	SAS CARROSSERIE AUTOPASSION
A COMPLETER	241 RUE RADIOR
	01000 BOURG-EN-BRESSE
N° d'adhérent : 20230130058282	N° SIREN : 919 088 781
	Régime d'imposition : Miniréel
	Période déclarée : Décembre 2024
	Date limite de dépôt : 24/01/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2024)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 3310-CA3
(Applicable à compter du 01/01/2024)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	137 945
B2	Acquisitions intracommunautaires	207

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

	Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France Métropolitaine		
08	Taux normal 20 %	27 630
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)	27 630
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	41

TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	19 308
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	19 308

TAXE À PAYER

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	8 322
----	-------------------------------	-------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

Y5	Remboursement de reliquat d'accise sur les énergies demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	8 322
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	8 322